

# PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 • EROUEZAÑ KELLIDSTEUÑV 2025

## DÉCRYPTAGE BUDGÉTAIRE

Le Conseil municipal du 27 mars dernier a validé le compte administratif 2024, c'est-à-dire le bilan financier de l'année écoulée, et adopté le budget pour l'année 2025.



Tout d'abord, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter le taux des impôts locaux cette année. Toutefois, il restera la revalorisation des bases fixée par l'État.

Le compte administratif 2024 montre un résultat excédentaire d'un peu plus de 475 000 € en fonctionnement et d'un peu plus de 93 000 € en investissement. Au-delà de ces chiffres, la Capacité d'autofinancement (CAF) brute dégagée s'élève à près de 770 000 €, contre 490 000 € en 2023, un résultat que la commune n'avait plus connu depuis plus de dix ans et qui ouvre de belles perspectives pour l'avenir. C'est là le fruit des efforts consentis par les services de la mairie et d'une gestion des dépenses courantes caractérisée par une grande vigilance.

Pour autant, découlant des contextes national et international, la conjoncture actuelle n'incite pas à l'euphorie ; le budget 2025 a donc été élaboré avec la même prudence que le précédent. Même si les élus de Plomelin ensemble estiment que cette prudence serait de la « frilosité », l'équipe en place fait le choix de conserver une trajectoire qui passe par une très grande attention accordée aux dépenses de fonctionnement et une modération des dépenses d'investissement. L'idée est de stabiliser les finances de la commune afin de la mettre en situation favorable pour bien terminer cette décennie et bien aborder la suivante.

Pour mémoire, le budget consacré à l'enfance représente globalement la moitié des dépenses du budget de la commune. Dans un souci permanent d'améliorer le service rendu aux familles et de justice sociale, une nouvelle tarification des services péri- et extrascolaires a été mise en place à la rentrée 2024.

L'État a décidé de diminuer les dotations aux collectivités et la commune de Plomelin n'y a malheureusement pas échappé. Sa dotation globale de fonctionnement (DGF) a baissé de 2 366 € par rapport à l'an dernier (389 944 € au lieu de 392 310 €). En valeur absolue, cela peut sembler peu mais si l'on considère que la DGF devrait au minimum être indexée sur l'inflation, le manque à gagner s'élève alors à près de 10 000 €.

Deux des emprunts de la commune vont s'éteindre en 2027 et 2028, ce qui offrira alors des perspectives nouvelles d'investissement. Ceci étant, la capacité d'autofinancement dégagée en 2024 permet dès aujourd'hui de conduire à bien des projets structurants dans divers domaines et différents quartiers de la commune (voir tableau des investissements 2025 en page 4).

Même si la prudence reste de mise, la Mairie s'attache à la satisfaction de l'intérêt général et au bon emploi de l'argent public.

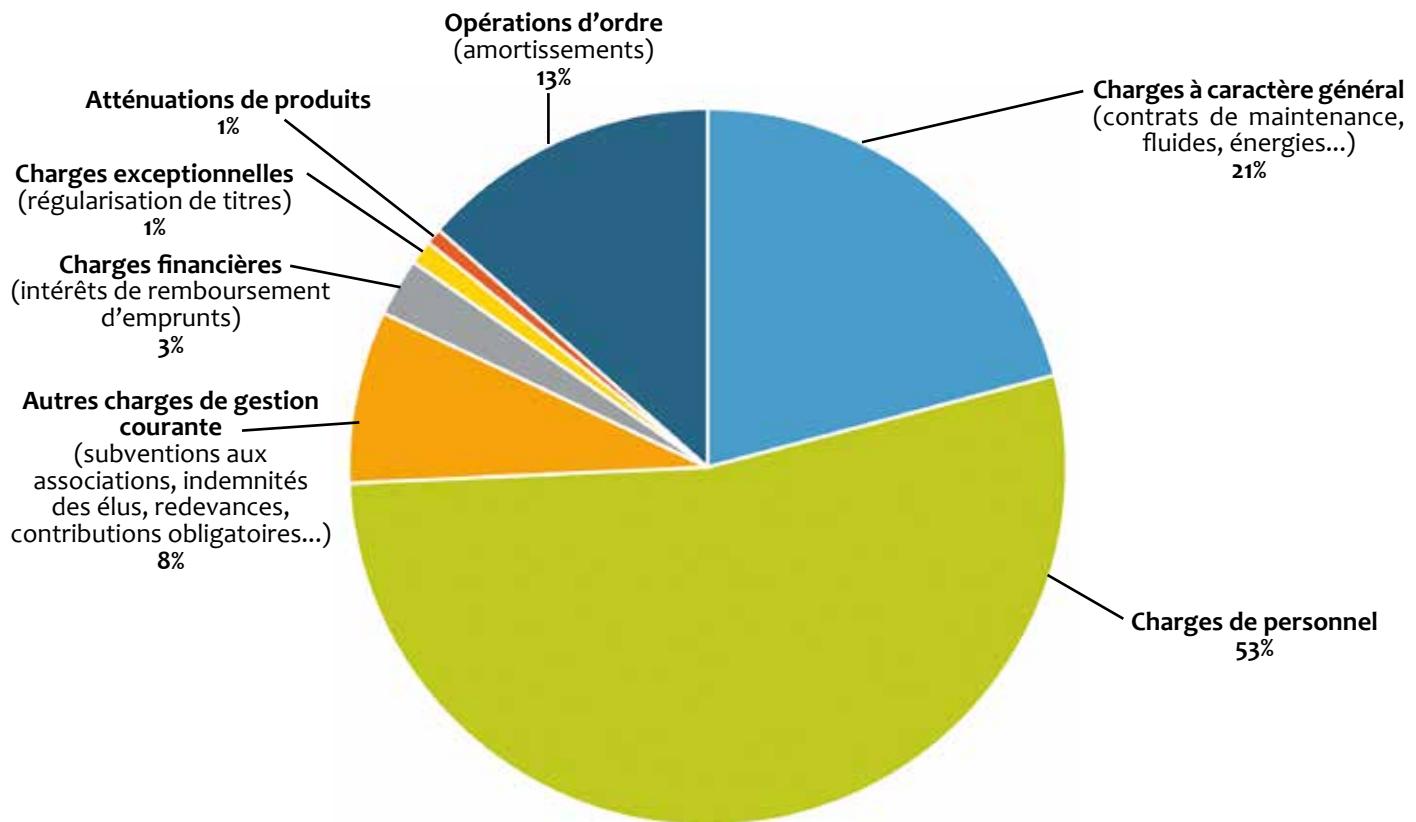
## COMPTE ADMINISTRATIF 2024

	Dépenses	Recettes *	Résultats*
Fonctionnement	3 748 415 €	4 223 653 €	+ 475 238 €
Investissement	1 220 810 €	1 314 069 €	+ 93 259 €

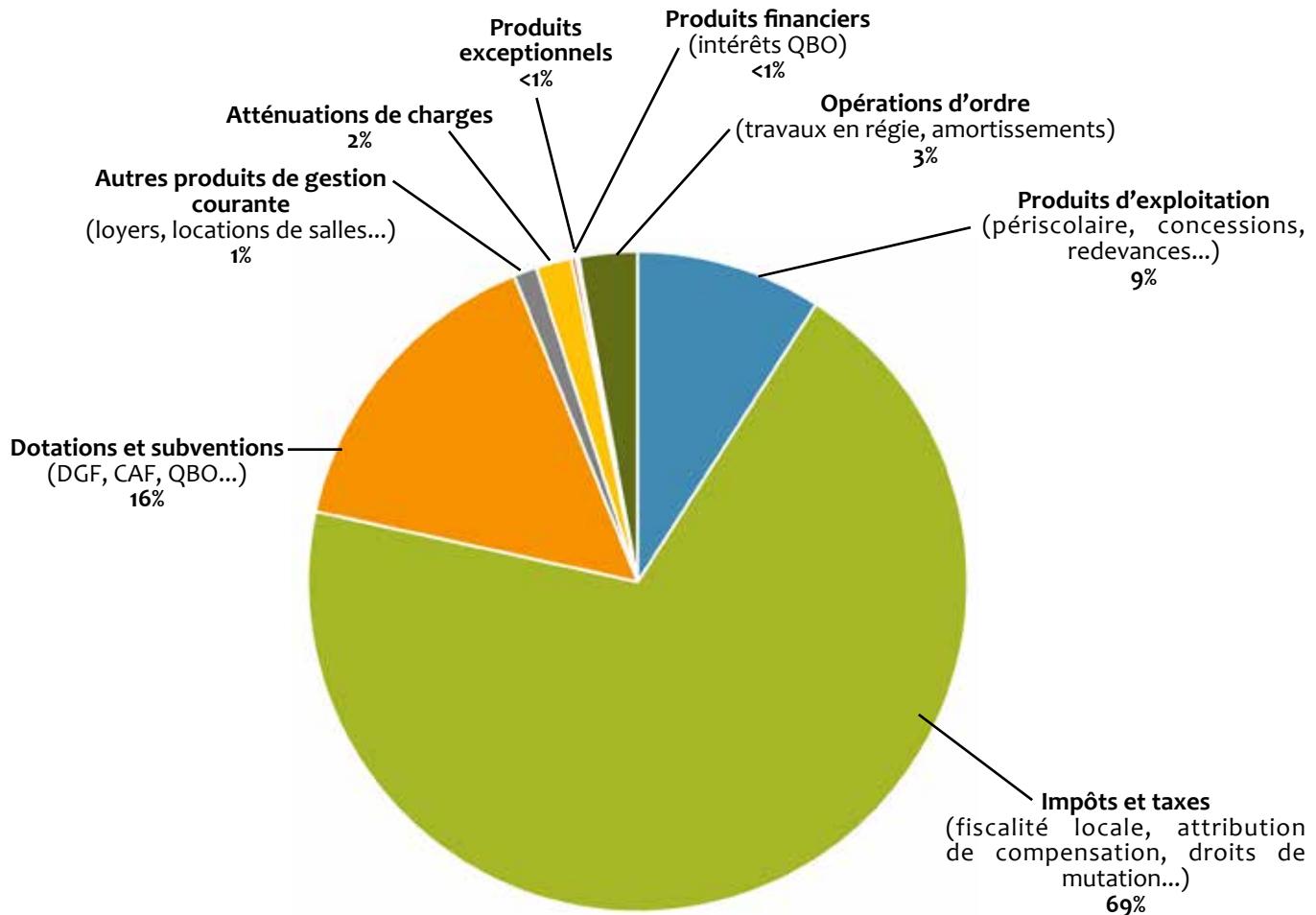
\* incluant le report de l'année précédente.



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

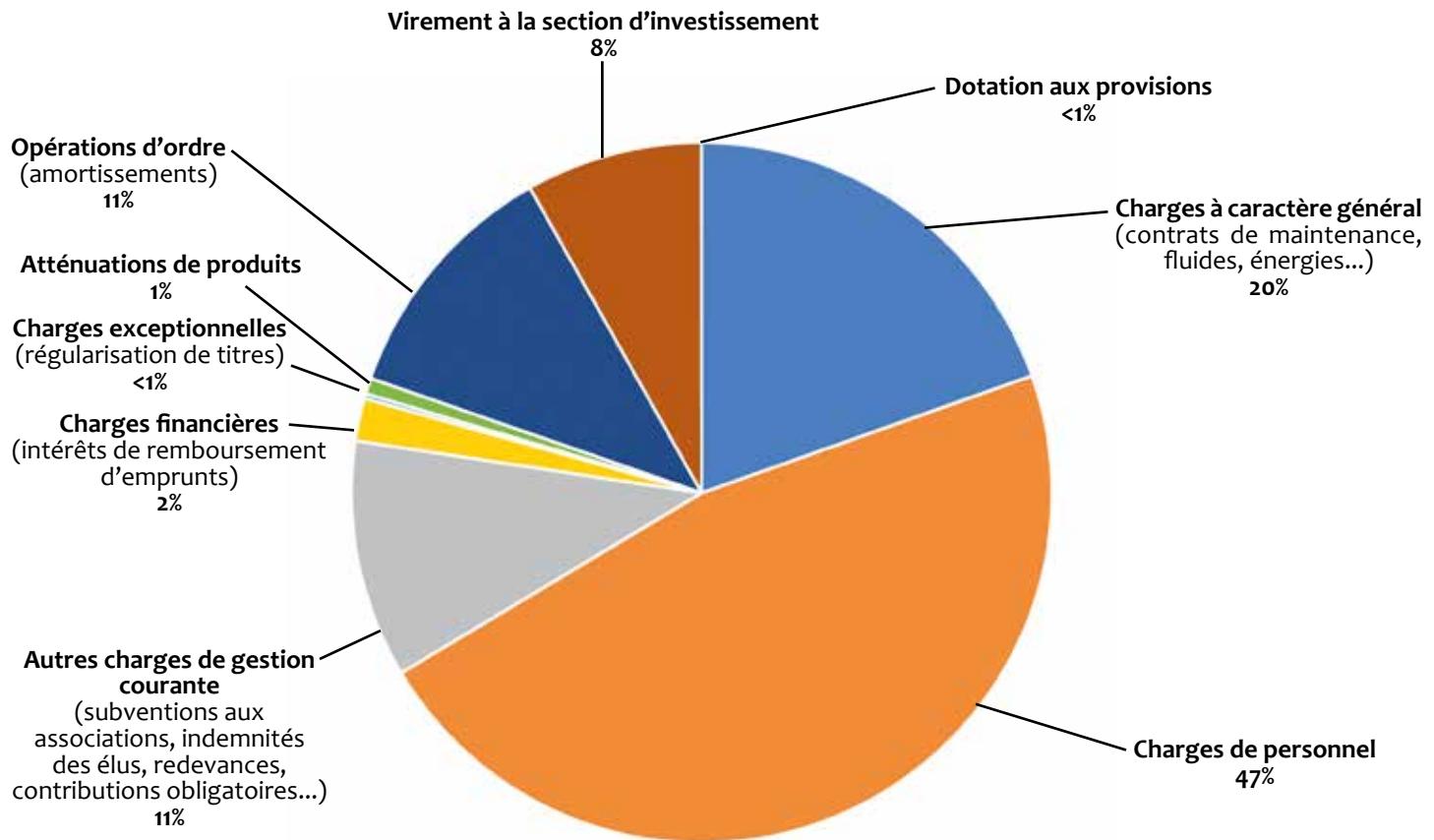


## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

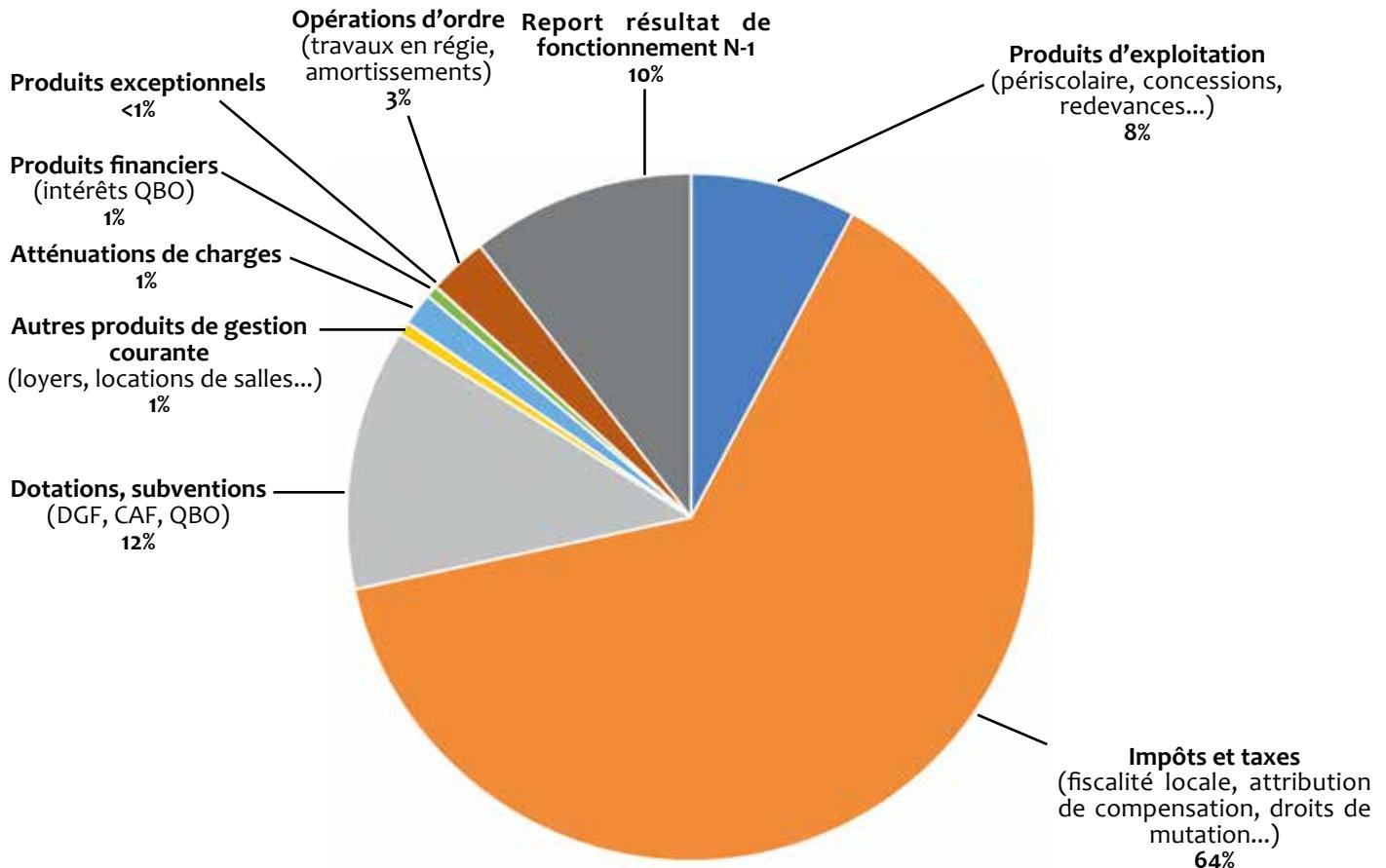


# PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 • EROUEZAÑ KELLIDSTEUÑV 2025

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL 2025



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL 2025



## PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025

- Effacement des réseaux électriques et de téléphonie et rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans le lotissement Plasenn Kergoff.
- Aménagements routiers programmés dans le quartier de l'Avantage sur l'ancienne route de Quimper Pont-l'Abbé pour y pacifier la circulation automobile et ainsi améliorer le cadre de vie des riverains.
- Remplacement des jeux pour enfants, devenus obsolètes, dans le parc de Kerguel pour y intégrer des jeux inclusifs.
- Ravalement des façades du restaurant scolaire et de l'école maternelle.
- Remplacement d'une porte coupe-feu au pôle enfance.
- Remplacement de chéneaux à l'espace Glazik.
- Réparations au niveau de la toiture de l'école Lucie Aubrac.
- Poursuite de l'amélioration du réseau d'éclairage public.



## TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Taxe d'habitation	15,57%
Taxe foncière	41,23%
Taxe sur le foncier non bâti	50,55%